

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BEDOUES
SEANCE DU 15 juin 2009**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. CHRISTIAN BATAILLE, MAIRE

Présents : Messieurs TEYSSIER, AMRANI, MALCLES, ESPINASSE,
MAINGRE

Mesdames SAUVION, BRAJON

Absents : Monsieur LOUREIRO, procuration MAINGRE

Madame MARTIN, procuration BATAILLE, Madame THOMAS

Secrétaire de séance : Monsieur MALCLES

1. Achat bancs publics

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter des bancs en bois, à poser un peu partout dans le village. Le prix par banc s'élève à 167,00€ HT. La pose sera faite par les employés municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'achat de 10 bancs publics.

2. Modifications budget 2009

Les modifications concernent l'achat des bancs pour un montant de 2.500,00€ et l'insuffisance sur l'article 2315-76 d'un montant de 80,78€.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les modifications de ces crédits.

3. Devis Véolia

Mr le Maire expose au Conseil Municipal le devis de Véolia pour l'extension du réseau d'eau à La Baume. Le montant s'élève à 3.938,79€ TTC. Il y a pourtant un doute que la pente du réseau assainissement soit suffisante.

Mr le Maire propose à son Conseil d'accepter le devis de Véolia sous réserve que la pente pour le réseau d'assainissement ne posera pas de problème.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Mr le Maire.

4. Echange terrain Commune/Cogoluegnes

Mr le Maire explique que la commune cède un terrain pour une contenance totale de 67 centiares cadastré A 1729 et A 1731 à Mr Cogoluegnes.

Mr Cogoluegnes cède les droits personnels que ce dernier détient sur la parcelle cadastrée section A n° 768, à proportion d'une bande d'une superficie de 20 centiares ayant été incluse, sans document d'arpentage, dans une parcelle contiguë cadastrée section A 1730 appartenant à la Commune.

Il s'agit d'un échange d'une égale valeur de 150,00€ chacune. Les frais seront à la charge de Mr Cogoluegnes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'échange de ces terrains.

5. Contrat CAE Lysiane HUC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat CAE de Mlle HUC à partir du 1^{er} août 2009 pour la durée d'un an et d'envisager une formation appropriée.

6. Contrat Anne-Marie GAIARDO

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat de Mlle GAIARDO à partir du 1^{er} juillet 2009 pour une durée de 2 ans.

7. Contrat Gilda CONTE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat de Mme CONTE à partir du 1^{er} septembre 2009 pour une durée de 2 ans.

8. Contrat Judith GUITTET

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat de Mme GUITTET à partir du 16 juin 2009 pour une durée de 2 ans.

9. Subvention Association Parents d'élèves

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à l'Association des Parents d'élèves d'un montant de 950,00€ pour leur travail concernant la cantine scolaire.

10. Délégués ASA/DFCI

Le Conseil Municipal désigne Mr BATAILLE comme titulaire et Mr ESPINASSE comme suppléant de l'ASA de DFCI du canton de Florac.

11. Correspondant sécurité routière

Afin de permettre la mise en place d'un réseau d'élus sécurité routière, la Préfecture a demandé de désigner un correspondant.

Le Conseil Municipal désigne Mme MARTIN comme correspondante de la sécurité routière.

12. Questions diverses

- Travaux prévus :
 - Chemin de Vallonge
 - Eau/assainissement Rue Cimetière
 - Révision électricité à la Mairie/école
 - SDEE : réseau Bourlande/Ruassols

- La commune a reçu une invitation pour une cérémonie d'accueil dans la nationalité française de Madame BENARD Maria do Ceu.
Mme BRAJON représentera la Mairie.
- Une journée Pomologie est prévue le 26 septembre 2009 en partenariat avec le Parc National, le Centre de Pomologie d'Alès et l'Association Fruits Oubliés.
- Les frais scolaires pour l'année 2008/2009 s'élève à 807,35 par enfant.